



**AUTORISATION PARENTALE,
AUTORISATION PRISES D'IMAGES ET
DROITS A L'IMAGES
- JUNIOR FISHING TOUR -**



Participation d'une personne mineure au Junior Fishing Tour (62)

le 18 octobre (à Houle) – à la journée

1. Je soussigné(e) _____, demeurant au _____
et agissant en qualité de père / mère / tuteur légal*

2. Je soussigné(e) _____, demeurant au _____
et agissant en qualité de père / mère / tuteur légal*

Autorisent mon fils / ma fille* _____ demeurant à la même adresse,
Ou si différente, précisez : _____ à
participer au Junior Fishing Tour organisé par la FDAAPPMA du Pas-de-Calais qui se déroulera le
18 octobre 2025.

Nous autorisons, en outre, les organisateurs du concours à prendre, en cas d'urgence, les mesures
nécessaires à la santé de l'enfant (hospitalisation, opération...), s'ils ne parvenaient pas à nous
joindre au _____ (numéro de portable).

Informations santé à prendre en compte (asthme, allergies...) :

.....
Nous déchargeons les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident survenu lors du
concours.

Autorisation de prises d'images et droits à l'image au Junior Fishing Tour

De plus, j' (nous) autorise(sons) la *Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du
Milieu Aquatique, située rue des Alpes 62510 ARQUES* à filmer (et/ou photographier) sans
contrepartie financière mon enfant mineur susmentionné dans le cadre du concours JFT et à utiliser
sans contrepartie financière son image à des fins de communication de ses actions (site web,
réseaux sociaux, documents papier...).

Réserves : ☐ aucune réserve
☐ exige(ons) de garder l'anonymat de notre enfant mineur
☐ exige(ons) que son visage soit flouté sur les photos ou films

Nous certifions avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait à _____, le _____

Signatures des responsables légaux